



Le 6 mai 2025

QUI CONNAIT LES MISSIONS DU SPIP ?

Pas le Garde des Sceaux, puisqu'il ne fait aucune référence au personnel d'insertion et de probation dans ses écrits.

Malheureusement, peu de nos collègues de l'Administration Pénitentiaire.

En témoigne, l'importance minime donnée au SPIP dans les formations de la filière de surveillance.

Oui, nous sommes aussi personnels pénitentiaires.

En cette période de restriction budgétaire et du tout sécuritaire, au détriment de la dimension humaniste de nos missions communes, nous souhaitons rappeler certains de nos fondamentaux :

Non, le ou la CPIP ne vient pas voir la personne détenue au gré de ses envies
Mais réalise des entretiens pour évaluer, rendre compte au magistrat, prévenir la récidive.

Non, le SPIP n'est pas psychologue
Mais accompagne le détenu dans son parcours d'exécution de peine.

Non, le SPIP ne fait pas de l'occupationnel, ne met pas en place d'activités « jeux de société »
Mais développe des actions favorisant l'apprentissage du savoir vivre, le travail sur l'estime de soi, les habilités sociales, ...

Non, le SPIP ne défend pas les détenus
Mais aide les magistrats à la décision.

Non, les CPIP ne finissent pas leur journée après le passage de la PEP
Mais peinent à réaliser leurs missions dans les 7h12 quotidienne qui leur sont allouées

Non, les partenaires qui interviennent n'ont pas pour objectif d'engorger les mouvements
Mais de contribuer à amoindrir l'effet désocialisant de l'incarcération pour des personnes qui un jour seront sortantes.

C'est pourquoi, nous invitons chacun qui le souhaite à venir échanger avec nous sur nos missions. Nos bureaux ne sont pas loin !

Le personnel du SPIP de Rouen, milieu fermé